



Litige sur réparation en cours voiture particulier

Par **ornon christophe**, le **05/02/2017** à **10:38**

Bonjour,

Je suis un particulier et j'ai signé un ordre de réparation pour la fourniture et pose des deux bras de suspension avant de mon Audi chez une grande enseigne nationale. Plus train de pneu avant pour un montant de 573,2 €.

Lors de cette intervention le changement du train avant pneumatique et le contrôle et le parallélisme étaient également prévus.

Rdv à 13 h . Reprise du véhicule le soir à 18h.

Dépot des clés et de la voiture à 13h05. Premier appel à 15h pour savoir où est le boulon de sécurité. Démontage en cours.

Appel à 16h18 pour nous indiquer qu'ils gardent le véhicule car une vis était grippée et qu'ils essayaient de l'enlever.

Recherche d'un véhicule de prêt . ok

Arrivé le soir à 18h00 au garage . le chef de l'atelier nous montre le demi train avant démonté sur une table d'atelier. La vis toujours à l'intérieur (la tête de vis absente. le pas de vis du bas meulé, le corps de la vis enfoncé de 1,5 cm)

Le chef d'atelier essaye de nous dire que comme la vis était soit disant "grippée" c'est pas de sa faute et que ce sera à nous de prendre en charge les pièces supplémentaires (fusée d'essieu suspension de roue - qui se changent par paire au prix de 400 € sans MO....) .ceci dit je ne comprends pas comment le changement de cette pièce seule peut régler le soucis...?Mais je ne suis pas spécialiste auto j'avoue.

Comme nous faisons part de notre désaccord de principe de changer la moitié du train avant de suspension car ils n'arrivent pas à sortir la vis ou goupille : il nous dit ne pas vouloir faire la seconde partie. Alors que c'est sur l'ordre de réparation ? a t il le droit de refuser de faire cela alors même que la première n'est même pas finie ..?

Il nous dit à ce moment là également que son gars à passer 4 heures dessus.. hors en regardant concrètement de 13h à 15h rien (car ils nous ont demandés où était l'écrou de sécurité à cette heure ci)

Puis de 15h à 16h20 heure du second appel pour nous dire qu'il cherchaient un véhicule de prêt .Enfin à 17h30 heure de mon appel ou plus rien ne se passait sur le véhicule hors le liquide de frein dans le logement de la vis... ?... "4 heures à fond" comme il dit nous paraît

déjà exagéré.

Nous essayons de recentrer le débat sur l'immobilisation de notre voiture pour un simple changement de bras avant de suspension et lui demandons d'essayer à nouveau puisqu'en 1h soit disant la vis est déjà descendue de 1 cm (selon le chef d'atelier).

Bref , nous nous sentons pris au piégé de cette situation avec des conséquences financières importantes non prévues et surtout qui nous semble être non légitimes...Et tout ça pour une simple vis...

Merci de vos réponses

Cordialement